



MISSION LOCALE INTERCOMMUNALE DE VERSAILLES

# Rapport d'activité 2015

FLEXIBILITÉ  
PERSPECTIVES  
RÉSULTATS  
E-LEARNING  
EDUCATION  
SERVICE  
DIDACTIQUEL  
DYNAMISME  
COURS  
PROFESSIONNEL  
CONSULTANT  
QUALIFICATION  
PROFESSIONNELLE  
APTITUDES  
ENSEIGNEMENT WEB  
EMPLOI  
TUTORIEL  
PÉDAGOGIE  
PRO  
SOLUTIONS  
APPRENDRE  
EDUCATION  
EMPLOI  
TRAVAIL  
APPRENTISSAGE  
MÉTIER  
TUTORIEL  
ONLINE  
ENSEIGNEMENT  
ORGANISATION  
DEVOIRS  
CONTACT

**MLIV** MISSION  
LOCALE /

*Construisons ensemble votre avenir*

# SOMMAIRE

|                               |    |
|-------------------------------|----|
| Les instances                 | 2  |
| L'organisation                | 3  |
| Le territoire                 | 4  |
| Les partenaires               | 5  |
| L'Accueil                     | 6  |
| L'accompagnement              | 8  |
| L'orientation et la formation | 10 |
| L'emploi                      | 12 |
| Les actions spécifiques       | 14 |
| Les faits marquants           | 16 |

---

# MLIV

MISSION LOCALE INTERCOMMUNALE DE VERSAILLES

**S**ecouée et marquée dans son cœur par des événements d'une grande violence, l'année 2015 a nécessité de la part des acteurs de l'insertion professionnelle, et notamment de la MLIV, de pouvoir s'adapter à ce contexte de tensions extrêmes, en apportant aux jeunes en difficulté, de façon plus soutenue que jamais, un accompagnement global resserré, sous le signe de la confiance, du respect, de la laïcité et de la paix.

En 2015, année de la maturité des « Emplois d'Avenir », l'Equipe Emploi de la MLIV, épaulée de parrains compétents et en partenariat étroit avec Pôle Emploi, se préoccupe tout particulièrement de la sortie de ces jeunes en « Emplois d'Avenir » dont les premiers contrats viennent de prendre fin à l'aube de l'année 2016. Ces jeunes vont bénéficier d'un suivi particulier pour rester dans une dynamique active de recherche d'emploi et prendre la mesure de ce qu'ils ont capitalisé au cours de trois années d'expérience.

2015 est aussi l'année de l'arrivée du logiciel national « I Milo », qui ouvre l'ère du « tout numérique » et porte ainsi un coup fatal aux dossiers « papiers ». De nombreux dysfonctionnements pour le transfert des bases de données du logiciel P3 ont engendré des erreurs mécaniques non résolues à ce jour. En l'absence d'une charte de saisie partagée par tous les utilisateurs, et compte tenu des incohérences constatées dans le requêtage des données, la mission locale ne peut garantir l'exploitation de sa base actuelle.

Face à la situation de l'emploi des jeunes, la nouvelle Convention Pluriannuelle d'Objectifs nous oriente progressivement vers La Garantie Jeunes, nouveau dispositif d'accompagnement intensif des jeunes non qualifiés et fragilisés, et vers un contrat d'engagement systématique des jeunes en demande d'insertion : l'offre d'accompagnement des jeunes évolue pour apporter une solution à tous, et les ML vont sortir d'une logique de dispositifs cloisonnés (disparition de l'ANI notamment) pour parvenir à une logique de cadre unique de parcours d'accompagnement, contractualisé pour tous les jeunes en facilitant leur accès à l'autonomie par l'emploi et la formation.

Un immense merci à tous nos partenaires, sans lesquels l'insertion des jeunes serait difficile, voire impossible, et le sens de notre travail commun éconduit : collaborer ensemble, à partir des projets et des attentes des jeunes, des centres de formation et des employeurs du territoire, a permis de construire et d'adapter les réponses pour chacun.

Et des remerciements tout particuliers à l'équipe de la MLIV, en incluant les parrains, dont l'engagement humain auprès des jeunes garantit la qualité de service public de proximité pour laquelle elle est missionnée.

# LES INSTANCES

## Le conseil d'administration

\*membres du bureau

### COLLÈGES DES ÉLUS DES VILLES ET DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

**Monsieur François-Xavier BELLAMY\***

*Président de la mission locale  
Maire Adjoint de Versailles  
Délégué à l'emploi, la jeunesse et à l'enseignement*

**Madame Nathalie JAQUEMET**

*Maire adjointe de Bougival*

**Monsieur Stéphane LAMBERT**

*Conseiller Vélizy-Villacoublay*

**Madame Françoise ANDRE**

*Maire Adjointe Croissy*

**Madame Béatrice BERTHOD**

*Maire Adjointe de Viroflay*

**Madame Chantal DUVAL**

*Maire Adjointe de Fontenay le Fleury*

**Monsieur Patrick KOEBERLE**

*Maire Adjoint de Noisy le Roi*

**Madame Laurence AUGERE\***

*Maire Adjointe de La Celle St Cloud*

**Madame Sylvie PIGANEAU**

*Conseillère Régionale*

*Maire adjointe de Versailles*

**Monsieur Pierre BEDIER**

*Président du Conseil Général*

### COLLÈGES DES REPRÉSENTANTS DE L'ÉTAT

**Monsieur Charles JULIEN**

*Secrétaire général de la Préfecture des Yvelines*

**Madame Noura KIHAL-FLEGEAU**

*Sous-préfète chargée de mission pour la politique  
de la ville*

**Madame Marielle SAVINA**

*DDCS : droits des femmes et égalité*

**Madame Valérie LECCIA\***

*Préfecture : Mission Cohésion Insertion*

**Madame FAUST LAFFONT**

*Directrice de la DIRECCTE*

**Monsieur THOMAS**

*Directeur territorial Pôle emploi*

**Madame Monique REVELLI**

*Déléguée territoriale ARS*

**Monsieur ADAMCZYK**

*Directeur de la DDPJJ*

**Monsieur Jean-Michel COIGNARD**

*Inspecteur d'académie des Yvelines*

**Madame Ethel CARASSO ROITMAN**

*Directrice de la Cohésion Sociale*

### COLLÈGES DES REPRÉSENTANTS ECONOMIQUES ET SOCIAUX

**Monsieur Bernard HAGEGE**

*Représentant de la CCI Versailles*

**Monsieur Daniel VARLET**

*Président de la Chambre de métiers 78*

**Monsieur Bertrand DECREE**

*MEDEF 78 sud*

**Monsieur BLANC**

*Représentant de la CGPME 78*

**Monsieur Eric REMBAUD**

*Rotary*

**Madame Edwige DELATTRE**

*Responsable RH d'Auchan Vélizy*

**Monsieur Christophe DARASSE**

*Directeur du CCAS de Versailles*

**Madame BERTHOD**

*CCAS de Viroflay*

**Major Marie-Hélène MATIGNON**

*Bureau Air Information*

**Madame Cécile LAUREAU**

*Chantiers Yvelines*

### COLLÈGES DES ASSOCIATIONS

**Monsieur Hubert CHAUCHAT**

*Conférence St Vincent de Paul*

**Monsieur Marc BONJOUR**

*Président du CLLAJ*

**Madame Laurence SAÏDI**

*Foyer La Maison*

**Madame Françoise BOBOT**

*Directrice de l'école Jeanne Blum*

**Monsieur Frédéric DRION\***

*Personne qualifiée - Trésorier de la mission locale*

**Monsieur Louis de VAUGIRAUD**

*Responsable solidarité à la Croix Rouge*

**Madame Magali ORDAS\***

*Personne qualifiée - Maire adjointe de Versailles*

*Secrétaire adjointe de la mission locale*

**Monsieur CHAPEAUX**

*Président de SVP jeunes*

**Monsieur STUCKI**

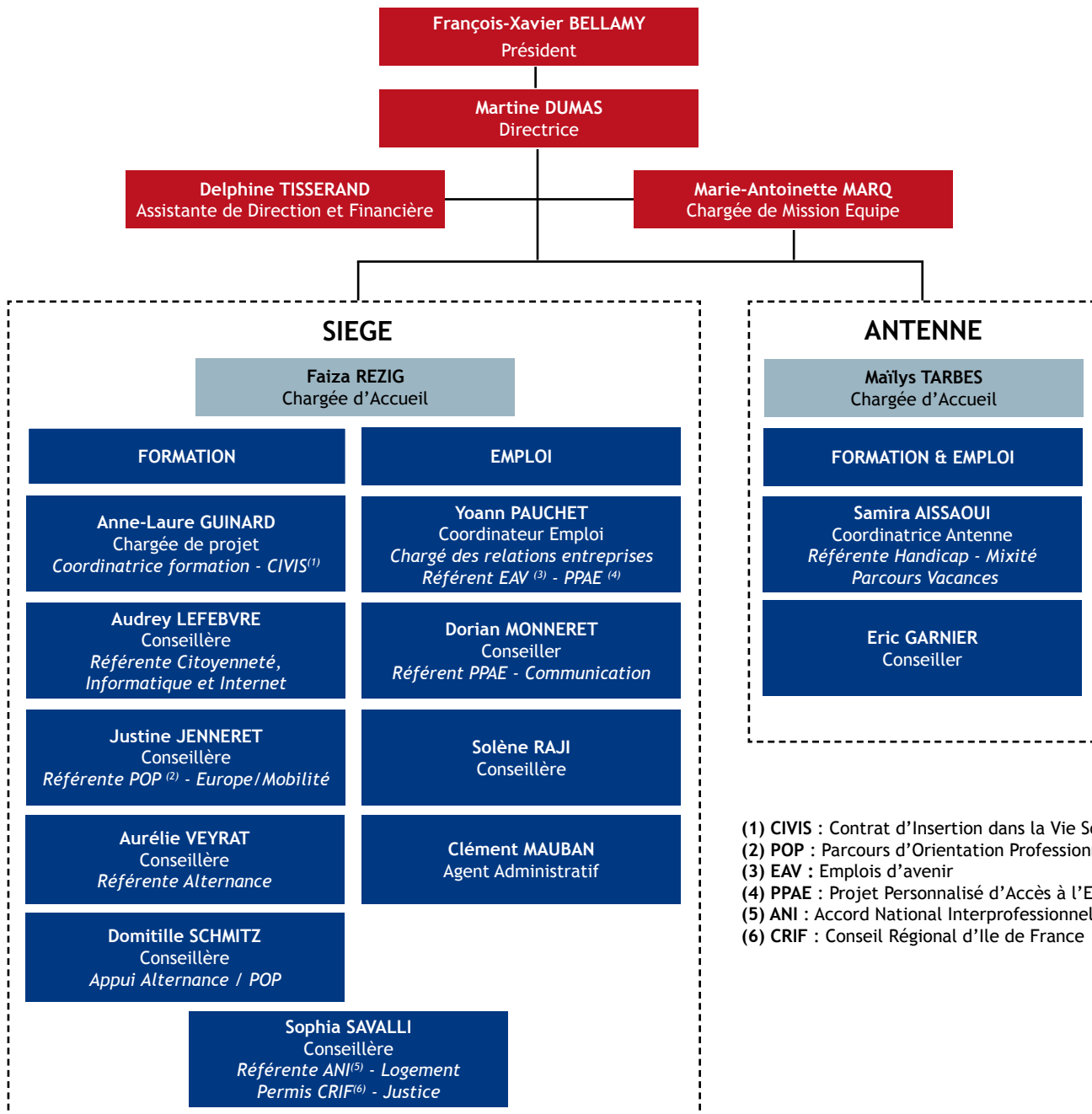
*Président de Yvelines Information Jeunesse*

**Monsieur Yves de SAINTIGNON**

*Président du CPEA*

La Mission Locale Intercommunale de Versailles, la MLIV, est une association loi 1901 régie par un conseil administration regroupant les services de l'Etat, les collectivités territoriales et les partenaires du territoire œuvrant dans le champs de l'insertion sociale et professionnelle.

En 2016, l'équipe est organisée de la manière suivante :



- (1) CIVIS : Contrat d'Insertion dans la Vie Sociale
- (2) POP : Parcours d'Orientation Professionnelle
- (3) EAV : Emplois d'avenir
- (4) PPAE : Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi
- (5) ANI : Accord National Interprofessionnel
- (6) CRIF : Conseil Régional d'Ile de France

Répartition des effectifs en ETP (Emploi Temps Plein) :

| NOMBRE    | CONSEILLERS | CHARGES D'ACCUEIL | ADMINISTRATION | ENCADREMENT | TOTAL MLIV |
|-----------|-------------|-------------------|----------------|-------------|------------|
| ETP       | 11.5        | 2                 | 1.8            | 1           | 16.3       |
| Personnes | 12          | 2                 | 2              | 1           | 17         |

L'équipe salariée de la MLIV s'appuie sur une équipe de bénévoles constituée de 26 marraines et parrains issus d'horizons divers tels que cadres et consultants d'entreprises privées et publiques, enseignants de l'Education Nationale, gradés de l'Armée, religieux du Cénacle.

Par ailleurs, en 2015, la MLIV a accueilli 22 stagiaires ; 8 stagiaires du Centre de Service National, 7 stagiaires du Permis d'Agir et 7 stagiaires en cours de formation de Conseiller en Insertion Professionnelle (CIP).

# LE TERRITOIRE D'ACTION DE LA MLIV

## VERSAILLES GRAND PARC (V.G.P)

|                      |        |
|----------------------|--------|
| Bailly               | 3 902  |
| Bougival             | 8 472  |
| Buc                  | 5 245  |
| Châteaufort          | 1 415  |
| Fontenay le Fleury   | 12 981 |
| Jouy en Josas        | 8 211  |
| La Celle Saint Cloud | 21 181 |
| Les Loges en Josas   | 1 546  |
| Le Chesnay           | 22 226 |
| Noisy le Roi         | 7 765  |
| Rennemoulin          | 112    |
| Rocquencourt         | 3 217  |
| Saint Cyr l'Ecole    | 17 655 |
| Toussus le Noble     | 1 006  |
| Viroflay             | 15 723 |
| Versailles           | 86 307 |

En 2015, le territoire d'action de la MLIV couvre 19 communes pour une population totale de **254 694** habitants :

- ⇒ 16 communes de l'agglomération Versailles Grand Parc (VGP)
- ⇒ 3 communes hors VGP : Croissy sur Seine, Louvecienne et Vélizy-Villacoublay

La commune de Vélizy-Villacoublay a rejoint VGP début 2016.

La commune de Louveciennes sortira du champs d'action de la MLIV début 2016.

## COMMUNE HORS V.G.P

|                     |        |
|---------------------|--------|
| Croissy sur Seine   | 10 359 |
| Louveciennes        | 7 120  |
| Vélizy-Villacoublay | 20 251 |



## 6 points d'accueil

- **Le Siège social**  
7, rue Jean Mermoz - Versailles
- **L'Antenne**  
32, Avenue de l'Orangerie  
La Celle Saint Cloud
- Les permanences**
- **Fontenay le Fleury**  
Le vendredi matin à la Mairie
- **Le Chesnay**  
Le mardi après midi à la Mairie
- **Saint Cyr l'Ecole**  
Le mardi matin à la Mairie
- **Vélizy-Villacoublay**  
Le lundi matin à la Mairie

La MLIV s'appuie sur un réseau de partenaires comprenant des entreprises publiques et privées, des organismes de formation, les services publics de l'emploi, de la santé, du logement et de l'action sociale, des collectivités et associations locales permettant de renforcer son action auprès des jeunes.

L'étroite collaboration entre les conseillers de la MLIV et le réseau de partenaires permet d'associer des compétences complémentaires dans l'accompagnement et les démarches d'insertion socioprofessionnelle des jeunes.

## ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Caisse d'allocations familiales (CAF)  
Centres communaux d'action sociale (CCAS)  
Vivre Parmi Les Autres (handicap)  
Secours catholique  
Stuart Mill  
SOS accueil  
Conseil général (AS)  
IME Bel Air - La Sauvegarde des Yvelines

## PRÉVENTION

Association Médianes  
CPEA

## LOGEMENT / HÉBERGEMENT

FJT Marcel Callo  
ALJT Edouard Lefebvre  
Foyer Adoma  
Foyer maternel Porchefontaine  
Foyer la Marcotte  
CLLAJ de Versailles  
Hôtel social St Yves  
Foyer la Maison Zoé  
FJT relais jeunes des prés  
ADIL

## JUSTICE

SPIPY  
Centre d'Action Educative  
Protection Judiciaire Jeunesse  
CIDFF  
Foyer La Maison  
CSN  
UEAJ

## SANTÉ

PAEJ (écoute jeunes)  
CMP  
CPAM  
IPc (centre de soins)  
Centres de planification  
MDPH  
Cap emploi  
La Rencontre  
MDA 78 sud  
CSAPA (centre de soins d'accompagnement et de prévention en addictologie)

## CITOYENNETÉ

Ecole de la citoyenneté  
Itinéraire International  
Association Eveil  
CSN Contrat de Service National

## MOBILITÉ

Agence du service civique  
Maison de l'Europe

## LOISIRS

Réseaux information jeunesse  
Centres sociaux culturels de Versailles  
Vacances ouvertes  
Cultures du Cœur  
Théâtre Montansier  
Tick'art

## EMPLOI

Pôle emploi  
Missions locales  
Mairies - Service emploi  
Associations intermédiaires  
Croissy emploi entreprise  
Entreprises d'insertion  
Chambres consulaires  
Entreprises partenaires  
Agences d'intérim  
Rotary

## EMPLOIS D'AVENIR

Agefos PME  
Hôpital Mignot  
Versailles Portage  
Versailles Habitat  
Immobilière 3F  
ICF Habitat la Sablière  
HF Prévention  
Château de Versailles  
La poste  
Ecole nationale d'architecture de Versailles

## FORMATION

Free Compétences  
Assofac  
Croix rouge  
CIO  
AFIJ  
GRETA  
AFPA  
Bleu Oxygène  
Ecole Jeanne Blum  
CFA  
ACF  
MLDS (Mission de Lutte Contre le Décrochage Scolaire)  
ASA  
Sesame  
DEPAR  
AFEC  
AFCI

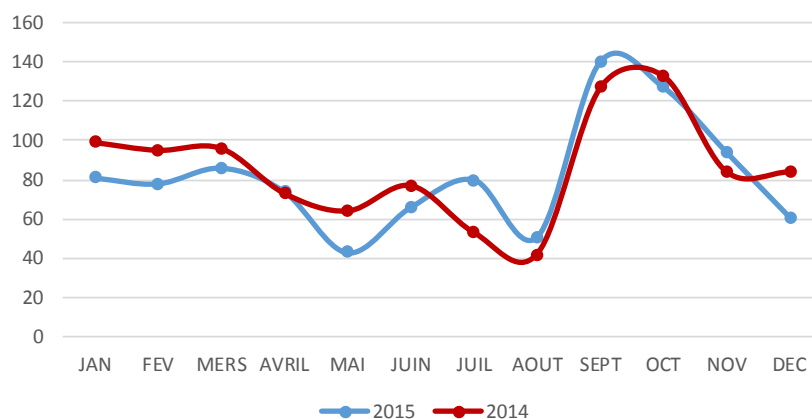
# L'ACCUEIL - Les inscriptions

## Evolution des inscriptions depuis 2010

|      |      |       |       |       |      |
|------|------|-------|-------|-------|------|
| 2010 | 2011 | 2012  | 2013  | 2014  | 2015 |
| 874  | 871  | 1 014 | 1 100 | 1 030 | 981  |

**981**  
NOUVEAUX  
JEUNES  
INSCRITS EN  
2015

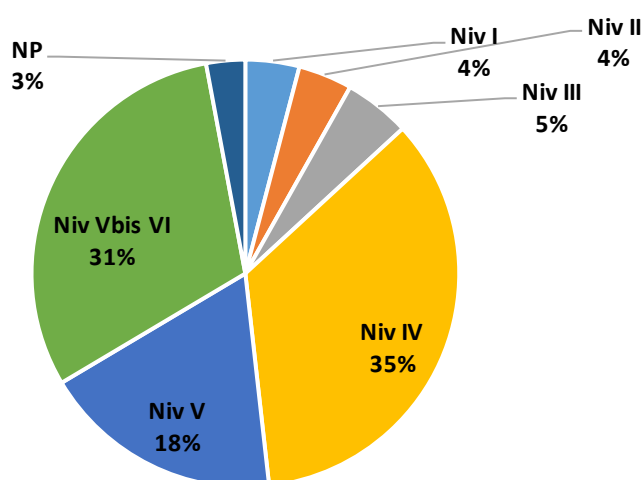
## Comparatif mensuel des inscriptions entre 2014 et 2015



En 2015, on enregistre une baisse de 4.7% des inscriptions par rapport à 2014.

Le traditionnel pic des mois de septembre et octobre correspond à une prise de conscience pour les jeunes déscolarisés de la nécessité de construire leur projet professionnel.

## Répartition par niveau <sup>(1)</sup>



La répartition par niveau montre que 13% des jeunes inscrits ont un niveau supérieur au BAC, 35% sont titulaires du BAC et 49% ont un niveau infra BAC.

Les inscriptions portent essentiellement sur des demandes d'emploi de type classique ou en alternance et devancent nettement les demandes de formation.

À noter, que le niveau NP (non précisé) correspond aux jeunes qui ont obtenu un diplôme à l'étranger mais non validé en France (10) et ceux qui sont venus prendre des renseignements à la MLIV sans valider leur inscription (19).

## Répartition par âges et sexes - 2015

| Sexe         | Mineurs   | 18-22      | 22-25      | 26+       | TOTAL      |
|--------------|-----------|------------|------------|-----------|------------|
| Homme        | 23        | 214        | 200        | 19        | 456        |
| Femme        | 67        | 259        | 186        | 13        | 525        |
| <b>TOTAL</b> | <b>90</b> | <b>473</b> | <b>386</b> | <b>32</b> | <b>981</b> |

Les 18-22 ans restent la majorité des inscrits. On note une légère augmentation des mineurs depuis 2014. Concernant les 26 ans et plus, leur nombre correspond à des jeunes dont la date anniversaire a eu lieu au cours de l'année 2015. Ces jeunes ne seront plus suivis en 2016.

(1) Information sur les niveaux : Niv I : BAC +4/5 - Niv II : BAC +3/4 - Niv III : BAC+2 - Niv IV : BAC - Niv V : CAP /BEP/2<sup>nd</sup> Générale  
Niv Vbis : Abandon en cours CAP/BEP - Niv VI : Sortie de cours 1er cycle - 6<sup>e</sup>/3<sup>e</sup>



# L'ACCUEIL - La fréquentation

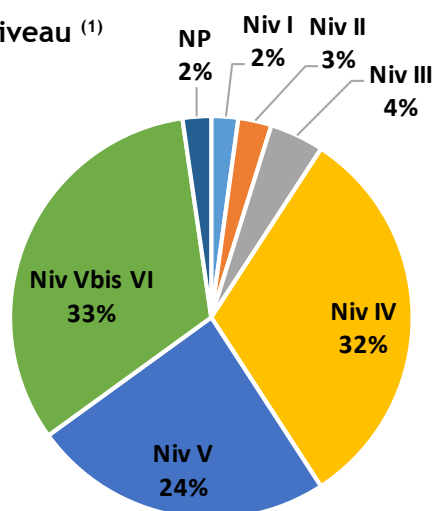
En 2015, on note une évolution de la fréquentation d'environ 2% par rapport à 2014 confirmant la tendance à la hausse de ces 5 dernières années.

**2133**  
**JEUNES**  
**SUIVIS**  
**EN 2015**

## Evolution des jeunes en contact depuis 2010

| 2010  | 2011  | 2012  | 2013 | 2014  | 2015  |
|-------|-------|-------|------|-------|-------|
| 1 600 | 1 695 | 1 812 | 2069 | 2 094 | 2 133 |

## Répartition par niveau <sup>(1)</sup>



La répartition par niveau des jeunes en contact est sensiblement la même que pour les jeunes inscrits.

On trouve à nouveau la catégorie NP (niveau non précisé) dans laquelle figurent 17 jeunes qui ont passé un diplôme à l'étranger en attente d'être validé en France et 31 jeunes dont l'inscription n'est pas complète.

Cette catégorie n'était pas prise en compte avant l'arrivée d'I-Milo.

Le nouveau système d'information impose désormais la création d'un dossier lors d'un premier contact avec le jeune et qui ne sera complet qu'après validation du cursus par son conseiller référent.

## Répartition par communes

|                                    |              |              |
|------------------------------------|--------------|--------------|
| Bailly                             | 17           | 0,8%         |
| Bougival                           | 68           | 3,2%         |
| Buc                                | 38           | 1,9%         |
| Châteaufort                        | 3            | 0,1%         |
| Fontenay Le Fleury                 | 168          | 7,8%         |
| Jouy en Josas                      | 34           | 1,6%         |
| La Celle Saint Cloud               | 196          | 9,2%         |
| La Chesnay                         | 152          | 7,1%         |
| Les Loges en Josas                 | 2            | 0,1%         |
| Noisy Le Roi                       | 30           | 1,4%         |
| Rennemoulin                        | -            | -            |
| Rocquencourt                       | 17           | 0,8%         |
| Saint Cyr l'Ecole                  | 216          | 10,1%        |
| Toussus Le Noble                   | 6            | 0,3%         |
| Versailles                         | 830          | 38,9%        |
| Viroflay                           | 71           | 3,3%         |
| <b>Total Versailles Grand Parc</b> | <b>1848</b>  | <b>86,6%</b> |
| Croissy s/seine                    | 32           | 1,5%         |
| Louvenciennes                      | 40           | 1,9%         |
| Vélizy-Villacoublay                | 138          | 6,4%         |
| Hors Zone                          | 75           | 3,6%         |
| <b>Total</b>                       | <b>2 133</b> | <b>100%</b>  |



86.6% des contacts de nos jeunes résident dans l'agglomération de Versailles Grand Parc.

Pourcentage sensiblement similaire à celui de 2014.

# L'ACCOMPAGNEMENT

Dans le cadre de sa mission de service public, la MLIV offre aux jeunes en suivi un accompagnement global.

Tout en proposant des plans de formation ou des solutions en emploi, les conseillers prennent en compte les problématiques que rencontrent les jeunes, telles que les difficultés sociales, de santé, de mobilité, de logement ou de droit civique.

Cette prise en charge globale permet un accompagnement optimal du jeune.

Le premier entretien individuel, outil indispensable pour déceler ce qui pourrait être un frein à l'embauche permet au conseiller d'établir un diagnostic complet sur la situation du jeune et de mettre en place un plan d'action adéquat.

Les entretiens de suivi sont tout aussi importants; ils permettent de suivre l'évolution du jeune tout au long de son parcours. Le conseiller peut alors à tout moment mettre en place des nouveaux dispositifs d'insertion afin de répondre au mieux aux difficultés du jeune.

La fréquence de ces entretiens varie en fonction de l'autonomie du jeune.

Les jeunes se rendent à la MLIV de manière volontaire.

Pour leur permettre une pleine réussite dans leurs projets, la MLIV leur propose :

- ⇒ de participer à des ateliers,
- ⇒ la possibilité de rechercher un emploi de manière autonome avec la mise à disposition d'une salle informatique,
- ⇒ un soutien aux préparations d'examens avec des parrains bénévoles.

**6454**  
**ENTRETIENS**  
**MENÉS EN 2015**



**2045**  
**PARTICIPATIONS**  
**AUX ATELIERS**  
**DE LA MLIV**

## Demandes formulées par les jeunes

| Nature du service       | Demandes     | %           |
|-------------------------|--------------|-------------|
| Accès à l'emploi        | 4215         | 35,2%       |
| Formation               | 3199         | 26,7%       |
| Projet professionnel    | 2632         | 21,9%       |
| Citoyenneté             | 1120         | 9,3%        |
| Logement                | 393          | 3,3%        |
| Santé                   | 341          | 2,8%        |
| Loisirs, sport, culture | 72           | 0,6%        |
| <b>Total</b>            | <b>11972</b> | <b>100%</b> |

**35%**  
DES DEMANDES  
CONCERNENT  
L'EMPLOI

**26%**  
CONCERNENT  
LA FORMATION

## Propositions faites aux jeunes

| Nature du service       | Propositions | %           |
|-------------------------|--------------|-------------|
| Accès à l'emploi        | 10130        | 47,6%       |
| Formation               | 5164         | 24,4%       |
| Projet professionnel    | 3429         | 16,1%       |
| Citoyenneté             | 1450         | 6,8%        |
| Logement                | 524          | 2,5%        |
| Santé                   | 485          | 2,3%        |
| Loisirs, sport, culture | 70           | 0,3%        |
| <b>Total</b>            | <b>21292</b> | <b>100%</b> |

**47%**  
DES PROPOSITIONS  
CONCERNENT  
L'EMPLOI

**24%**  
CONCERNENT  
LA FORMATION

## Nombre d'entrées en situation Emploi / Formation

| Nature du service  | Nbre de contrats | %           |
|--------------------|------------------|-------------|
| CDI                | 203              | 18,1%       |
| CDD                | 354              | 31,6%       |
| CUI                | 24               | 2,1%        |
| EAV                | 85               | 7,6%        |
| Contrat Alternance | 55               | 4,9%        |
| Immersion (PMSMP)  | 43               | 3,8%        |
| Formation          | 358              | 31,9%       |
| <b>Total</b>       | <b>1122</b>      | <b>100%</b> |

**666**  
ENTRÉES  
EN EMPLOI

**358**  
ENTRÉES EN  
FORMATION

## LA FORMATION

Parmi les jeunes venus en entretien avec une demande d'orientation ou de formation, près de la moitié ont un projet restant à définir.

Pour l'autre moitié, une trentaine de métiers reviennent régulièrement dans leurs demandes et concernent les domaines du sanitaire et social, du commerce, du service aux entreprises, du bâtiment, du service à la personne et aux collectivités, de l'animation, de l'éducation et du transport.

Pour la plupart de ces demandes, nous prescrivons des formations du PRQC, Programme Régional Qualifications Compétences, financées par la Région Ile-de-France, ou des orientations vers des formations en alternance.

Pour certains métiers privilégiés par les jeunes, les formations sont payantes. Dans ces cas, des demandes d'aide pour financer ces formations sont instruites auprès du Fonds d'Aide aux Jeunes du Conseil Départemental ou auprès de la CAF, notamment pour le financement du BAFA.

La MLIV peut également répondre à ces demandes en montant des actions de formation, les passerelles entreprises, détaillées dans les actions spécifiques.



## LE POP (Parcours d'Orientation Professionnelle)

Chaque mois, des jeunes sont orientés vers le Parcours d'Orientation Professionnelle (POP), sous forme collective ou individuelle, afin d'élaborer un projet professionnel ou de valider leur choix d'orientation. L'accompagnement sur ce dispositif peut durer jusqu'à 6 mois et il se compose en trois grandes étapes :

- ⇒ Une première phase permet au jeune d'explorer le monde des métiers, de mieux se connaître et d'élargir ses choix professionnels,
- ⇒ La rencontre avec des professionnels constitue la seconde étape. Elle s'opère par la réalisation d'un stage ou la visite d'une entreprise par exemple. Se rendre « sur le terrain » permet alors au jeune de valider son choix.
- ⇒ Enfin, le jeune construit, avec son conseiller, les différentes étapes à suivre pour réaliser le projet choisi (remise à niveau, formation, alternance etc...).

***10 sessions de POP Collectif ont été mises en place sur l'année 2015. 53 jeunes ont déjà réalisé entièrement leur parcours d'orientation (27 jeunes en POP collectif et 26 jeunes en POP individuel).***

## SANTE & HANDICAP

Afin de pouvoir mieux accompagner et suivre les jeunes en situation de handicap, la mission locale de Versailles participe chaque mois aux commissions de la MDPH du 78 qui sont chargées de statuer sur les demandes des jeunes.

EN 2015,  
**53**  
JEUNES RÉALISENT  
INTÉGRALEMENT  
LEUR POP

## L'ANI

Dans le cadre du dispositif ANI (Accord National Interprofessionnel), la mission locale de Versailles, a choisi de mettre dans cet accompagnement renforcé uniquement des jeunes mineurs afin qu'ils puissent bénéficier d'un suivi plus adapté à leur profil.

L'objectif cumulé du 1er janvier 2013 au 31 décembre 2015 est de 92 jeunes entrés en phase 2 d'accompagnement. Cet objectif a été atteint au 31 août 2015.

27 d'entre eux ont trouvé un emploi, une formation ou ont réintégré un cursus scolaire.

Les autres sont en rupture totale avec le système scolaire, trop jeunes pour travailler et il faut donc passer par différentes étapes pour les remobiliser. Cela peut passer par de l'élaboration de projet professionnel à travers les POP ou par des stages en entreprise.

Dans le cadre de ce dispositif, nous travaillons en partenariat avec différents organismes tels que :

- ⇒ le Lien Yvelinois : cette collaboration permet de mieux accompagner les mineurs isolés,
- ⇒ l'UEAJ (Unité Educative d'Activité de Jour) : les jeunes peuvent continuer à élaborer leur projet professionnel tout en étant suivi par des éducateurs,
- ⇒ les plateformes d'Avenir Jeunes, Free Association et l'EDI de la Verrière.

## LE PARRAINAGE

- ⇒ 87 jeunes ont été suivis en parrainage de façon individuelle en 2015.
- ⇒ 67 jeunes ont profité de l'aide des marraines et parrains sur les ateliers collectifs de recherche d'emploi (ARE) pour rédiger une lettre de motivation ou faire une simulation d'entretien.

Cet accompagnement complémentaire, indissociable de celui réalisé en parallèle par les conseillers, est positif pour les jeunes et témoigne de l'importance du lien intergénérationnel qui se tisse au fil des rencontres et du temps accordé par le parrain ou la marraine pour travailler sur les difficultés que rencontrent un jeune (coaching sur la recherche d'emploi, apprentissage du code de la route, préparation de concours ou passage d'examens, notamment).

Il facilite, par ailleurs, la reprise de confiance en soi, moteur indispensable de la mobilisation du jeune vers son insertion.

**92**  
**JEUNES ENTRÉS**  
**DANS CE DISPOSITIF**  
**DEPUIS 2013**

**30%**  
**D'ENTRE EUX ONT**  
**RETROUVÉ UNE**  
**SITUATION STABLE**

**70%**  
**DES JEUNES**  
**PARRAINÉS**  
**ONT OBTENU**  
**UN CONCOURS,**  
**DIPLÔME,**  
**OU**  
**SONT ENTRÉS**  
**EN EMPLOI**  
**OU**  
**EN FORMATION**





“Sans diplôme  
tu trouveras  
~~jamais~~  
du boulot.”

## LES EMPLOIS D'AVENIR (EAV)

Dès l'arrivée de la mesure EAV, l'équipe emploi de la MLIV s'est restructurée pour répondre au mieux à ce nouveau dispositif.

La réorganisation des équipes a permis de répondre aux besoins des entreprises mais surtout à la demande des jeunes. Dans un premier temps, un important travail a été effectué sur la prospection des entreprises portées sur les secteurs d'activité les plus recherchés par les jeunes.

Au fur et à mesure du temps, nous avons réussi à obtenir des offres de plus en plus nombreuses, principalement dans le secteur non-marchand. Le bouche à oreille dans les associations autant que dans les collectivités fonctionne très bien. Le recueil des offres est très aléatoire suivant les mois...

Concernant le secteur marchand, nous avons désormais un réseau d'entreprises important, et surtout un très bon relationnel et partenariat. Nous avons cette année organisé des sessions de recrutement directement au sein de la mission locale avec les entreprises suivantes : Monoprix, Carrefour, Amadom et Kinougarde.

**322**  
JEUNES  
SONT ENTRÉS  
DANS LA  
MESURE  
DEPUIS  
2012



# ACTIONS SPECIFIQUES

## LE LOGEMENT

Un atelier logement a été mis en place depuis janvier 2015 à la MLIV à raison d'une fois par mois, le mercredi de 18h à 19h30. Il est animé par le CLLAJ<sup>(1)</sup> de Versailles.

Par ailleurs, afin de mieux accompagner les jeunes résidants dans les FJT<sup>(2)</sup> et suivis à la mission locale, nous avons décidé de mettre en place avec différents FJT un suivi trimestriel des jeunes en commun. Les foyers concernés sont Marcel Callo, ALJT<sup>(3)</sup> Edouard Lefebvre et le 119 Le Chesnay.

Ce point trimestriel permet de rendre l'accompagnement du jeune plus efficace en fixant le rôle de chaque organisme.

(1) CLLAJ : Comité Local Logement Autonomes des Jeunes

(2) FJT : Foyer Jeunes Travailleurs

(3) ALJT : Association Logement Jeunes Travailleurs

## LE PERMIS CRIF

Le montant alloué à la mission locale pour l'année 2015 est de 7 200€, en baisse significative par rapport à l'année 2014 dont le montant était de 12 000€.

Il a été décidé de procéder à des commissions en interne afin d'attribuer, ou non, les demandes de «bourses permis» selon les critères de la région et l'avis motivé du conseiller. Nous avons également pris la décision de plafonner la demande de chaque jeune à 300€ afin de permettre au plus grand nombre d'en bénéficier.

**23**  
**JEUNES ONT**  
**BENEFICÉ**  
**DE L'AIDE AU**  
**PERMIS EN**  
**2015**

## LE CIVIS<sup>(1)</sup>

En 2015, notre structure a une nouvelle fois atteint ses objectifs grâce à l'investissement et la mobilisation de l'ensemble de l'équipe.

191 jeunes ont bénéficié du programme d'accompagnement CIVIS dont 105 en renforcé.

Le montant de l'allocation interstitielle distribuée aux bénéficiaires s'élève à 35 875 euros.

43 jeunes ont également pu bénéficier d'une convention PMSMP<sup>(2)</sup>.

Cette convention de stage a pour vocation de permettre aux jeunes une immersion en entreprise pour une durée maximum de un mois, de façon à découvrir un métier ou de valider un choix professionnel.

(1) CIVIS : Contrat d'Insertion dans la vie Sociale

(2) PMSMP : Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel

**191**  
**JEUNES SUR CE**  
**DISPOSITIF**  
**EN 2015**



## PASSERELLE ENTREPRISE

En 2015, notre structure a répondu à l'appel à projet de la Région Ile de France en montant une passerelle entreprise dans le domaines de la sécurité.

Le choix de cette action a un double objectif : répondre au besoin de main d'œuvre sur notre territoire et compléter l'offre de formation proposée par le programme régional qualifiant.

Plus de 30 candidats ont été positionnés par les conseillers des missions locales de Versailles et du sud des Yvelines, entre janvier et mars 2015. 12 ont été retenus pour intégrer la passerelle.

Le bilan de l'action est très positif en termes d'insertion professionnelle puisque 9 jeunes sur 12 ont accédé à un emploi dans l'un des métiers visés par la formation.

⇒ 6 en CDI

⇒ 3 en CDD

La formation, malgré un contexte économique défavorable et un domaine professionnel exigeant en termes de niveau de formation, a permis à la majorité des stagiaires d'accéder à l'emploi qu'ils souhaitaient.

## MOBILITE

Pour permettre aux jeunes de découvrir d'autres cultures, de se perfectionner en langue étrangère et d'acquérir de nouvelles compétences, la mission locale de Versailles favorise l'accès à la mobilité. Courant 2015, le partenariat avec la maison de l'Europe des Yvelines nous a permis de participer aux comités de pilotage du nouveau projet de mobilité, Mouv'in Europe 6, dans le cadre d'Erasmus +. Ainsi, une jeune de la mission locale a pu commencer la préparation usuelle et culturelle pour un départ en stage au Royaume-Uni en 2016.

## PARCOURS VACANCES

Le dispositif Parcours Vacances a permis, en 2015, à 15 jeunes de partir en vacances en autonomie, c'est-à-dire sans leurs parents. Toutes les étapes d'un projet de vacances sont travaillées en atelier et en individuel avec les jeunes, du choix de la destination, du mode de transport, à l'établissement d'un budget prenant en compte toutes les dépenses du séjour.

Les bénéficiaires du dispositif obtiennent une bourse de 180 € sous forme de chèques vacances. Cette année, les jeunes sont partis dans différentes régions de France.

Ces départs nous permettent de travailler à la fois sur l'accès à l'autonomie des jeunes, sur leur mobilité, leur responsabilisation, tout en leur proposant des projets qu'ils ont plaisir à élaborer. Ce dispositif donne la chance de voyager à des jeunes qui ne pourraient pas partir sans aide et qui, pour certains, ne sont jamais partis en vacances.

## PARCOURS DE MISE A L'EMPLOI

Le parcours de mise à l'emploi est systématiquement proposé aux jeunes dont la demande principale est l'emploi.

L'objectif de ce parcours est de préparer le jeune à être performant lors de l'entretien d'embauche à travers 3 ateliers (le coaching, la simulation d'entretien, le CV vidéo) étant axés uniquement sur la préparation à cette étape cruciale du recrutement.

Ce parcours comporte aussi 2 autres ateliers, la relation de travail et le marché caché, qui sont plus axés sur la connaissance du monde de l'entreprise et la création d'un réseau professionnel.

La finalité de ce parcours est aussi d'acquérir des méthodes pour mieux appréhender la recherche d'emploi et mieux intégrer le processus complexe d'un recrutement.

# LES FAITS MARQUANTS

## LES TEMPS FORTS DE 2015

### ARRIVÉE D'I-MILO, NOUVEAU SYSTÈME D'INFORMATION DES MISSIONS LOCALES

Début mai 2015, le nouveau système d'information I-MILO est mis en place à la MLIV en remplacement de P3. Ce nouveau système d'information, dont l'attractivité et les améliorations ergonomiques en font un outil très intuitif, permet une meilleure gestion des dossiers des jeunes.

Le dossier «papier» disparaîtra en 2016.

### SIGNATURE D'UNE NOUVELLE CONVENTION DE COTRAITANCE AVEC PÔLE EMPLOI

Le 15 juillet 2015 a été signée une nouvelle convention de co-traitance entre la MLIV et Pôle Emploi, celle-ci ayant pour ambition d'unir les expertises et ressources de chacun afin de réduire le chômage des jeunes localement, compte tenu du diagnostic du territoire commun MLIV/Pôle Emploi.

Des actions de convergence sont définies entre les deux structures : un renforcement de la cohérence des actions au bénéfice des jeunes, une recherche conjointe d'opportunités d'emploi ou de formation, un échange des informations et une coopération accrue entre les structures, ces trois axes principaux de travail devant permettre une meilleure prise en compte des demandes des jeunes.

### MISE EN PLACE DE DEUX NOUVEAUX ATELIERS

#### Atelier relation de travail

Cet atelier a pour vocation d'informer les jeunes sur les bases du droit du travail ainsi que tous les types de contrats existant, les règles de l'entreprise, les droits des travailleurs, pour que les jeunes soient préparés au mieux au monde du travail.

#### Atelier marché caché

70% des offres d'emploi appartiennent au marché caché.

Grâce à cet atelier, les jeunes apprennent à développer leur réseau professionnel et à postuler de façon spontanée auprès des entreprises. Astuces, conseils et méthodes sont délivrés aux jeunes pour leur permettre de mettre toutes les chances de leur côté.

## A VENIR EN 2016

### ZÉRO PAPIER POUR LA MLIV

Après l'arrivée d'I-Milo en 2015, la MLIV a décidé en 2016 de mettre en place le «tout numérique». Les inscriptions se feront directement sur I-Milo sans passer par le dossier «papier». Les futures mises à jour d'I-Milo devraient permettre le stockage de certains documents concernant les jeunes.

En attendant, un dossier pour chaque jeune sera créé sur un répertoire informatique partagé de la MLIV, dans lequel seront regroupés leur pièce d'identité, leur CV, les lettres de motivation et tous autres documents les concernant.

### CHANGEMENT DU PROCESSUS D'INSCRIPTION

Désormais, le jeune est reçu pour son inscription directement par un conseiller qui lui présentera l'offre de service de la MLIV, l'inscrira directement sur I-Milo et fera un diagnostic de sa situation afin de l'orienter par la suite vers le conseiller qui deviendra son référent tout au long de son parcours.

Cette nouvelle procédure est mise en place dans le but de réduire le délai d'attente du jeune de façon à satisfaire au plus vite sa demande, la MLIV étant toujours soucieuse de garantir un accueil de qualité.

### LA GARANTIE JEUNES

**Le dispositif «Garantie jeunes» est piloté par le ministère de l'Emploi, via les Missions Locales et sera généralisé fin 2016.**

Il est destiné aux jeunes de 16-25 ans pas ou peu diplômés, qui ne sont ni en cycle d'études, ni en formation ni en emploi, et dont les ressources ne dépassent pas le plafond du Revenu de Solidarité Active (RSA). Cette catégorie de jeunes désocialisés s'avère très vulnérable sur le marché du travail et court de grands risques de marginalisation sociale.

## ÉPAULER LE JEUNE

Avec ce dispositif, le jeune peut désormais s'inscrire dans un parcours actif d'insertion professionnelle grâce à l'engagement des pouvoirs publics et de leurs partenaires par l'accompagnement face aux opportunités d'emploi, tout en lui apportant un soutien financier indispensable à son insertion. Encadré par un conseiller de la mission locale, tous deux vont construire un parcours intensif d'accès à l'emploi et à la formation.

Pendant un an, le jeune bénéficie :

- ⇒ d'un accompagnement collectif intensif sur plusieurs mois pour le préparer à l'univers de l'entreprise. *Une phase assurée par la mission locale dont il dépend,*
- ⇒ d'immersions régulières en entreprise (stages, apprentissage...) pour le confronter aux situations réelles en entreprise,
- ⇒ d'une aide financière de 461,26 euros mensuels pour faciliter ses démarches d'accès à l'emploi. Une aide dégressive au fur et à mesure qu'il perçoit des revenus de ses activités.

L'entrée dans le dispositif implique une démarche volontariste entre le jeune et la mission locale. Les engagements respectifs font l'objet d'un contrat conclu pour une durée maximale d'un an, renouvelable 6 mois au cas par cas.

Ce dispositif vient en complément des autres dispositifs destinés à favoriser l'insertion des jeunes : emplois d'avenir, contrats de génération, service civique. Il ne se substitue pas aux prestations sociales existantes.

## FOCUS

### LE «PARCOURS JEUNE» DE LA MISSION LOCALE DE VERSAILLES

Forte de l'expérience réussie autour de la mise en place de « **Parcours de Femmes** » sur plusieurs semaines, la MLIV a reconduit et diversifié sa proposition en 2015 :

⇒ une nouvelle session de 10 journées a eu lieu au printemps, avec des jeunes filles rencontrant des freins dans leur insertion socio-professionnelle, ceci en collaboration avec d'autres missions locales des Yvelines. 14 jeunes femmes d'origines diverses et aux problématiques variées se sont donc retrouvées 10 mardis consécutifs, pour réfléchir aux questions d'égalité femmes-hommes, pour gagner confiance en elles et mieux se situer dans leur environnement. Elles ont pu échanger avec des acteurs citoyens, culturels et économiques de la société...

Les résultats encourageants, liés à la dynamique de ces sessions, ont incité la MLIV à réfléchir à un nouveau parcours, permettant cette fois d'intégrer des groupes mixtes.

C'est ainsi qu'est né le parcours mixte « **Jeunes Citoyens Responsables** ».

Un format similaire de 10 journées a été retenu autour de 3 axes prioritaires : citoyenneté, environnement et emploi. De nouveaux ateliers ont été intégrés (visite de la Mairie de Versailles, de la Préfecture, de la station d'Épuration d'Elancourt, passation du PSC1). 13 jeunes garçons et filles ont ainsi participé avec enthousiasme et régularité à ce nouveau parcours.



### **SIEGE SOCIAL**

7 rue Jean Mermoz - Bât B  
78000 Versailles  
Tel : 01 30 83 27 60  
Fax : 01 39 02 23 68  
Mail : mission-locale@mliv.org  
info@mliv.org

### **ANTENNE DE LA CELLE SAINT CLOUD**

32 avenue de l'orangerie  
78170 La Celle Saint Cloud  
Tel : 01 30 69 00 55  
Fax : 01 30 78 00 72  
Mail : antenne@mliv.org

Site : [www.mliv.org](http://www.mliv.org)

### **PERMANENCE DU CHESNAY**

Mairie annexe, le mardi après midi  
13/15, rue Pottier  
78150 Le Chesnay  
Tel : 01 39 23 17 70

### **PERMANENCE DE FONTENAY LE FLEURY**

Mairie, la vendredi matin  
Place du 8 mai 1945  
78330 Fontenay le Fleury  
Tel : 01 30 14 33 56

### **PERMANENCE DE SAINT CYR L'ECOLE**

Maison de la Famille, le mardi matin  
34 rue Gabriel Péri  
78210 Saint Cyr l'Ecole  
Tel : 01 30 14 82 85

### **PERMANENCE DE VÉLIZY-VILLACOUBLAY**

Mairie, le lundi matin  
2 place de d'hôtel de Ville  
78145 Vélizy-Villacoublay  
Tel : 01 34 58 50 00

# MISSION LOCALE INTERCOMMUNALE DE VERSAILLES

[www.mliv.org](http://www.mliv.org)



*Construisons ensemble votre avenir*